Burundi : Le journaliste condamné à la perpétuité fait appel

RFI, 19 juillet 2012 BurundiÂ : Hassan Ruvakuki fait appel de sa condamnation Ã perpÃ©tuitÃ©AprÃ¨s avoir dÃ©noncÃ©, il y a quelques jours, plusieurs entraves judiciaires qui lâ€™avaient empÃªchÃ© de faire appel, l'avocat d'Hassan Ruvakuki a annoncÃ©, mercredi 18 juillet au cours dâ€™une confÃ©rence de presse, quâ€™il venait de faire appel auprÃ¨s de la cour dâ€™ Gitega dans le centre du Burundi.Le 20 juin dernier, Hassan Ruvakuki, journaliste d'une station privÃ©e burundaise Bonesha Fm et correspondant de RFI en swahili, avait Ã©tÃ© condamnÃ© Ã la prison Ã perpÃ©tuitÃ© pour Â« acte de terroris MaÃ®tre OnÃ©sime Kabayabaya se dit plus que jamais dÃ©terminÃ© Ã se battre. Et prÃ¨s dâ€™un mois aprÃ¨s la condamnat dâ€™Hassan Ruvakuki, il demande Ã la cour dâ€™appel de Gitega quâ€™il vient de saisir, dâ€™organiser dans les plus brefs procÃ¨s en appel du correspondant de RFI en swahili, mÃªme si le mois dâ€™aoÃ»t est habituellement consacrÃ© aux vacance judiciaires au Burundi.Il faut, dit-il, mettre fin au calvaire endurÃ© par ce journaliste, victime dâ€™un procÃ¨s inique : Â«Â MÃªm par le passÃ©, il y a eu des audiences qui ont eu lieu pendant les vacances judiciaires. Je demande que cette affaire soit classÃ©e parmi cette catÃ©gorie, parce que lâ€™injustice subie par Hassan mÃ©rite un peu moins de vacances pour les juges Â».En lâ€™absence du porte-parole de la Cour suprÃªme et du parquet gÃ©nÃ©ral burundais, aucun responsable nâ€™a voulu sâ€™exprimer. Mais il faut dire que cette affaire embarrasse de plus en plus le pouvoir, depuis la condamnation Ã la prison Ã vie du journaliste.Les autoritÃ©s tentent dÃ©sormais de se dÃ©fausser sur Hassan Ruvakuki et sa dÃ©fense, quâ€™elles accu dâ€™Ãªtre responsables dâ€™une telle condamnation, par un refus de plaider en premiÃ¨re instance. Mais la rÃ©ponse de maÎ Kabayabaya est trÃ¨s dure : Â« Nous nâ€™avons plus jamais refusÃ© de plaider. Ce nâ€™Ã©tait pas une juridiction. Câ€™Ã©t en scÃ¨ne, et nous avons lâ€™obligation professionnelle de ne pas participer Ã une parodie de justice Â».Cet avocat appelle donc aujourdâ€™hui Ã la vigilance, pour que, dit-il, Â« la mÃªme parodie de justice ne se reproduise pas en appel Â».